

Soleure, le 28 novembre 2014

**Discours introductif de Monsieur le conseiller d'État Benedikt Würth,
président de la Fondation ch - remise du prix du fédéralisme**

Mesdames, Messieurs, cher lauréat,

La démocratie directe, la subsidiarité et l'équivalence fiscale sont les pierres angulaires du fédéralisme suisse. Ces principes renforcent la cohésion interne, la diversité culturelle et linguistique de notre pays. Ils garantissent la participation des citoyens au fonctionnement de l'État.

Dans le cadre des discussions portant sur les mesures à ancrer dans le premier rapport pluriannuel de monitoring du fédéralisme, puis à mettre en œuvre, il est très vite apparu que la communication et la sensibilisation étaient appelées à jouer un rôle important. La Fondation ch, en étroite collaboration avec la CdC, a décidé de s'appuyer sur ce rapport pour mener une politique de communication et de promotion active du fédéralisme vis-à-vis de ses partenaires institutionnels, notamment avec le Conseil fédéral, les membres des Chambres fédérales, ou encore avec les partis politiques.

Une mesure vise également à sensibiliser davantage l'opinion publique au fédéralisme - celui-ci étant l'affaire de chacune et de chacun -, en débattant de ses atouts, de son mode de fonctionnement et de ses conséquences, y compris via les médias. Des manifestations telles que la présente conférence constituent une plateforme de communication idéale.

Afin de porter haut la bannière du fédéralisme et de le rendre concret et vivant pour les instances intéressées et le grand public, il a finalement été décidé de créer un prix, et de récompenser ainsi une personne ou une institution incarnant le fédéralisme. Par son action ou son œuvre, celle-ci se sera engagée avec conviction en faveur du fédéralisme suisse, aura encouragé son développement de façon novatrice ou aura contribué à son renforcement.

Ce prix se compose d'une plaquette gravée portant le nom du lauréat et exposée dans le hall d'entrée de la Maison des cantons, lieu hautement symbolique, ainsi que d'un trophée.

Il était important que celui-ci soit représentatif du fédéralisme. Contactée à ce propos, la Société suisse des beaux-arts a proposé huit artistes, dont quatre ont accepté de participer à un concours. Ils ont présenté au total sept projets. Ceux-ci ont été évalués selon des critères tels que l'originalité de l'idée sous-tendant le projet, l'interprétation donnée au fédéralisme par l'artiste et le lien avec les cantons, les matériaux choisis, ainsi que l'impression générale émanant de l'œuvre.

C'est finalement le projet de « puzzle des cantons » qui a été retenu. Son auteur, Monsieur Florian Graf, artiste et architecte, a reçu de nombreux prix pour ses œuvres, dont le « Swiss Art Award 2013 ». Il a au demeurant participé dernièrement à l'exposition « Ghost Light House, au Musée Zeppelin à Friedrichshafen.

Le trophée créé par Monsieur Graf se présente sous forme d'un puzzle dont les pièces peuvent être ôtées de leur support et assemblées, afin de montrer la cohésion et la force de notre État fédéral, mais aussi sa diversité, sa mobilité et sa capacité au changement. Chaque pièce est indispensable à la constitution de l'ensemble constitué par la Suisse, et chaque pièce est unique, à l'instar des cantons. Cette variété et cette singularité propres aux cantons s'expriment également par le fait que les pièces sont multicolores. Finalement, elles peuvent être superposées sur leur socle selon un ordonnancement modifiable à loisir, un petit ou un grands canton pouvant figurer au sommet de la pyramide selon l'envie et l'humeur du moment, et incarner ainsi la saine concurrence existant au sein des cantons.

La performance de l'artiste est digne d'être saluée.

Aujourd'hui, le « Prix du fédéralisme » a aussi un visage : celui de Monsieur Arnold Koller. Dans son hommage, Monsieur le conseiller d'État Pascal Broulis, ancien président de la Conférence des gouvernements cantonaux, vous en dira plus sur les raisons qui ont fait que le choix du jury s'est porté sur Monsieur Koller, à qui j'aurai dans quelques minutes l'insigne honneur de remettre pour la première fois ce trophée du fédéralisme.

Mais avant, c'est bien volontiers que je passe la parole à Monsieur Broulis.